## SCHELCHER AVIRON CLUB SAINT-MAUR



FEUILLE D'ADMISSION SAISON : Du \_\_\_\_au \_\_\_\_

PARTIE	RESER	VEE A	<b>1</b>	'ADN	MINISTR	ATION

		DATES			LEMENTS s/ 1 esp / 1 vrt)	DATES
STAGE ET	E E					
1 <sup>ER</sup> ESSAI						
2ème ESSAI						
INSCRIPT	ION					
	LICENIC	DE ECCAT	LICE	ENCE	CEDTEICALA	
	LICENC	CE ESSAI		ENCE FORMEE	CERTFICAL M	TEXTILE TAILLE
DATES						
TYPE						
PHOTO D' Commenta		SCANNEE:	OUI	NON		
Comment : ( <i>Ecrire en t</i> SEXE :	majuscule)				RIPTION	
NOM ·				PRENO	M·	
Code postal				VILLE_		
- Tél FIXE :_		Tél PORTABLE :				
EMAIL						
DATE DE	NAISSANC	E://_	LIEU :_		C(	ODE POSTAL
NATIONA	LITE :		_ « en cas o	de nationalité	étrangère » : LIEU	
En cas de n	nutation, nor	n de l'ancien c	club et n° de	licence :		
Inscription à	omplémenta à la newslett à la newslett		OUI OUI OUI	NOI NOI NOI	N	

NON

Autorisation à la FFA d'adresser des offres commerciales : OUI

## FORMALITE OBLIGATOIRE - CERTIFICAT MEDICAL

## -L'adhérent prend une licence annuelle pour la 1er fois

« Lu et Approuvé »

Pour obtenir sa licence, il présente au club un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron. Pour les compétiteurs il doit être stipulé «pratique de l'aviron en compétition ». Ce certificat doit dater de moins d'un an à la date de délivrance de la licence.

-L'adhérent avait une licence annuelle lors de la saison N-1 et il souhaite la renouveler pour la saison N.

Pour obtenir sa licence, il répond à un questionnaire de santé « QS-SPORT » Cerfa N°15699\*01. En cas de réponse négative à toutes les questions, il fournit au club une attestation rédigée selon le mode fédéral. Ces documents sont disponibles au secrétariat du club. Pour les compétiteurs le certificat médical doit être renouvelé tous les trois ans.

AUTORISATION PARENTALE			
Coordonnées 1 <sup>er</sup> Parent NOM :	PRENOM :		
Tél FIXE :	Tél PORTABLE :		
EMAILCoordonnées 2 <sup>ème</sup> Parent			
	PRENOM :		
Tél FIXE :	Tél PORTABLE :		
EMAIL			
ATTES	TATION DES PARENTS POUR LES ENFANTS MINEURS		
JE SOUSSIGNÉ (E) DÉCLARE :			
2-Autoriser le Schelcher Aviron C usages suivants: presse, site web, 2 bis- Autoriser le Schelcher Aviron photos et vidéos prises dans le cad autorisation est consentie pour le t 2 ter- Le Schelcher Aviron Club n suppression des données qui le con contactant directement la FFA. 3-Avoir pris connaissance du règle 3 bis- Avoir pris connaissance du cont le compte de ses adhérents auprès 5-Avoir été informé(e) de la possi plus élevés et prestations supplém 6-En cas d'urgence, autoriser les c l'hospitalisation de mon enfant aff 7-Autoriser mon enfant à participe nécessitant une ou plusieurs nuitée 8-Reconnaitre avoir l'obligation de	on Club à insérer sa photo d'identité sur sa licence et autorise la FFA à exploiter toutes les dre des activités fédérales, pour des actions publicitaires ou promotionnelles. Cette derritoire Français et une durée de 10 ans à compter de la captation de mon image. La rainformé que je disposais d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de nocerne (art.34 de la loi « informatique et libertés »), soit par son espace personnel, soit en ement intérieur et ses annexes et les accepter. La réglementation fédérale et de m'engager à la respecter denu de la notice d'information relative au contrat d'assurance, souscrit par la FFSA, pour de la MAIF et référencé 1775135 N bilité de souscrire une garantie complémentaire « IA Sport + » comportant des capitaux entaires du Schelcher Aviron Club à prendre toute décision jugée nécessaire pour in d'y recevoir les premiers soins er à toutes les activités organisées par le club, les déplacements et les manifestations		
Fait à Saint Maur des Fossés le, Faire précéder la signature par			